



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax. : 819-560-8445

muni.hampden@hsf.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal du canton de Hampden tenue le mardi 20 décembre 2022 au Pavillon Emmanuel Prévost à 19 h.

Sont présents :

- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Madame Monique Scholz**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

Est absente :

- Siège # 1. Madame Maryse Briand**

Formant quorum sous la présidence du maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la secrétaire-trésorière Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1

Ouverture de la séance

Le maire, Bertrand Prévost ouvre la séance à 19 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 2022-12-144

Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolutions
 - 3.1 Adoption du budget 2023
 - 3.2 Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisation (PTI) 2023-2025
4. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée

#3

Résolutions

#3.1 2022-12-145 ADOPTION DU BUDGET 2023

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2023 soient acceptées en ayant des revenus et dépenses équilibrés à 879 225,60\$.

Adoptée

#3.2 2022-12-146 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2023-2025

ATTENDU QUE le plan triennal a été déposé et que les membres du conseil en ont pris connaissance,

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil accepte le plan triennal tel que présentée et l'adopte.

Adoptée

#4 2022-12-147 Levée de séance

À 19 h 03, la conseillère Monique Scholz, propose la levée de la séance.

Adoptée

Bertrand Prévost
Maire

Manon Roy
Directrice générale et
greffière-trésorière